

**Lycée Polyvalent
UFA de Coulommiers**

6, rue des Templiers
77120 COULOMMIERS

Le Proviseur
Bernard LOCICIRO

Affaire suivie par :
Sylvie HAGHEBAERT
Secrétariat de direction

Téléphone
01 64 75 88 47

Fax
01 64 75 88 23

Mél
campus.coulommiers@ac-creteil.fr

Site
www.campus-coulommiers.eu

Monsieur Bernard LOCICIRO
Proviseur

à
Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Coulommiers, le 06 novembre 2020

Madame, Monsieur,

Pour donner suite à la journée banalisée du jeudi 5 novembre avec l'ensemble des personnels afin d'étudier le meilleur dispositif sanitaire, il a été décidé des mesures d'adaptation du fonctionnement actuel du Campus en lien avec les préconisations de monsieur le ministre de l'éducation nationale.

En effet, au regard de l'évolution du contexte épidémique, un plan de continuité pédagogique sera mis en place jusqu'à nouvel ordre :

- ✓ Pour la voie générale et technologique, **une alternance est mise en place** à partir du 9 novembre :
 - Les élèves du groupe A seront accueillis en présentiel en Q1, les élèves du groupe B resteront à domicile et bénéficieront d'un enseignement à distance
 - Les élèves du groupe B seront accueillis en Q2, les élèves du groupe A resteront à domicile et bénéficieront d'un enseignement à distance

En ce qui concerne les BTS, seuls les BTSESF1 et BTSAM1 sont concernés par ce dispositif.

A noter que les élèves internes de la voie générale et technologique **demeureront dans l'établissement** en présentiel pour la totalité des semaines.

Toutes ces modifications apparaîtront sur Pronote.

- ✓ Pour la voie professionnelle et à la lumière des préconisations du ministère, **l'enseignement en présentiel reste la règle.**

En effet les classes sont principalement à effectif réduit et les cours majoritairement dédoublés. La mise en place d'un enseignement à distance peut difficilement se substituer à une pratique professionnelle en atelier.

Néanmoins les affectations dans les salles seront revues afin de permettre au maximum la distanciation physique entre les élèves.

Il est entendu que ces mesures ne se substituent pas au protocole sanitaire renforcé en vigueur qui continue de s'appliquer. La plupart des mesures annoncées dans le courrier à votre attention en date du 3 novembre dernier sont d'ores et déjà mises en place. L'installation des paravents en plexiglas sur les tables du self se fera à partir du 9 novembre.

Pleinement conscient des difficultés que cette organisation pourra engendrer au quotidien dans un contexte si particulier, les équipes pédagogiques, les professeurs principaux, les conseillers principaux d'éducation et la direction restent mobilisés pour la réussite de vos enfants.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments cordiaux.

Le proviseur,
B. LOCICIRO

